L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 23 MAI 1891.

PETITES ANNONCES.

FLAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 12 mars—1 an

A VENDRE.

A VENDRE—Un jeune cheval doux, dressé à la charrette et au buggy. S'adresser à D. à l'Abeille. 21 mai—4f

DEMANDES.

ON demande—A acheter "Birds of America" par Audubon, 7 volumes, soit séparément, soit avec "Audubon's Quadrupeds," 3 volumes. S'adresser, avec conditions et prix H. P. O. Box 555, ville. 21mai—7f

ON demande—Pour garder un enfant une femme d'expérience et de moyen âge. Doit fournir de bonnes références. S'adresser de 10 à 11 heures, au No 394, rue Prytania. 15 mai—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

J. L. C. Murphy vs. John Adams.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 1,134.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16me jour de juin 1891, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, Cinquième District, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 91, borné par les rues Eliza, Bouny, Eveline et Séguin mesurant 60 pieds de face à la rue Eliza sur 50 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Eliza et Bouny.

Acquis par John Adams de John Salathié, d'après un acte pardevant R. C. Stockton, notaire, daté le 12 juillet 1886.

Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre No 126, Folio 169.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16mai—16 23 30 juin6 13 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Zenas Jones et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,036—Division B.—Attendu que Mary Ann Jones a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Zenas Jones et femme, décédés intestats: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour:
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 mai—23 28—1er juin

Succession de William Louis Alfred Sorbé.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 32,000—Attendu que Mme Anna Wilhelmine Sophie Jeanne Cruse, veuve du dit William Louis Alfred Sorbé, un résident de la ville de Bordeaux, république de France, tutrice naturelle de ses enfants mineurs Marie Suzanne Sorbé, Jean Louis Alfred Sorbé et Adolphe Gabrielle Edouard Sorbé, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles la demande de la tutrice naturelle ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
7 mai—7 13 20 27

Succession de Lisette Krekeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,818—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mai—22 26 31

Succession de Dennis Tracy et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,858—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par James E. Tracy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mai—14 19 23

Succession de Caroline Sophie Elizabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyers et femme décédée de Adam L. Hasling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,451—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adam L. Hasling, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14mai—14 19 23

Joseph Cristina vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,891—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte amendé présenté par A. Mazzola, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mai—14 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

R. Brayne & Co. vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,731.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 mai—23 28—juin 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,029—Division E—Charles S. Claiborne vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Charles S. Claiborne, soit convoquée et tenue par devant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, à son bureau, Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le JEUDI, 25me jour de juin, 1891, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que E. A. O'Sullivan Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
23 mai—3 fau 26 juin

E. & S. Wuthoff vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,649—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. Blanc, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17 mai—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,719—Division E—Hinrichs & Dannemann vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Hinrichs & Dannemann et H. F. Hinrichs et F. Dannemann insolvables soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire, à son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 22me jour de mai 1891, dans le but de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés rendues et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises.

Nlle-Orléans, 8 mai 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—3 fau 22 mai

Michael Hackett vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,275—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 mai—19 24 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,894—Division C—John Calder & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que toutes procédures contre la raison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriétés soient suspendues, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée et tenue d'après la loi et après notices et annonces légal, le MARDI 9me jour de juin 1891, à 11 heure A. M., pardevant Jos D. Taylor, notaire, en cette ville, en son bureau No 154 rue Commune, pour déterminer si l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co. [illegible] sera accordée.

Nouvelle-Orléans, Lne., 5 mai 1891.
F. A. MONROE, Juge.
[illegible] RANKIN, Député Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 MAI—CLASSE No 290
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
1	56	35	61	9	63	48	58	46	66	72	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 22 mai 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre), et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Tirage Semestriel de $40.00,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 JUIN 1891.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de...	200,000,....	200,000
1 Lot de..	100,000,....	100,000
1 Lot de..	50,000,....	50,000
2 Lots de.	20,000,....	40,000
5 Lots de..	10,000,....	50,000
10 Lots de..	5,000,....	50,000
25 Lots de..	2,000,....	50,000
100 Lots de..	800,....	80,000
200 Lots de..	600,....	120,000
500 Lots de..	400,....	200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000,	soit......	$100,000
100 Lots de...$800,	......	80,000
100 Lots de...$400,	......	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200,	soit......	$199,800
999 Lots de $200,	......	199,800

3,144 Lots se montant à.....$2 159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, [rien de moins].

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUE LES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention et se protéger en n'acceptant que les BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de les gagner.

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier District.

Résidence attrayante à deux étages, 202 rue Locust, près Clio.

Propriété-résidence productive, coin des rues Religieuses et Orange.

Magnifique cottage double en briques, Nos 43 et 43 1/2 rue Religieuse.

—ET—

40 actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurance Pelican de la Nlle-Orléans.

Succession de John Spencer.

No 32,670—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—Le SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du — mai 1891, et rendu dans la susdite succession.

1° La jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, No 202 rue Locust, entre Clio et Calliope, dans l'îlet autrement borné par la rue Freret, Premier District de cette ville, retirée de la banquette, avec double galeries devant et 6 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans une bâtisse détachée dans le fond, citerne, hangars à bois et à charbon et cours proprement pavées. Le lot est désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par A. Diettel, architecte, annexé à un acte passé pardevant Jno. R. Legier, notaire en cette ville, le 9 mai 1881; le dit lot mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Locust sur une première profondeur, sur une ligne le divisant du lot "B," sur le dit croquis, de 59 pieds, où il s'élargit de 3 pieds sur une ligne parallèle à la rue Locust, tournant vers la rue Calliope, et une seconde profondeur du dit point de 67 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne le divisant du dit lot "B" et 126 pieds 7 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté, la plus rapprochée de la rue Clio et 24 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, le tout mesure américaine, et faisant partie d'une subdivision en lots d'une plus grande portion de terre. En bon état, à proximité du Red car line, des chantiers de bois de construction et autres industries du Nouveau Bassin constamment loués, et une résidence tranquille et agréable. Louée à raison de $216 par an.

2° La rangée de maisons en briques, Nos 45, 47, 49 et 51 rue Religieuse, encoignure de la rue Orange, dans l'îlet autrement borné par les rues Race et St-Thomas, premier district de cette ville, avec cuisine détachée, citernes, hangars, allées de côté. Le lot est désigné par la lettre A, d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, un croquis duquel, daté du 18 avril 1891, est attaché à l'inventaire pris dans la présente succession de John Spencer pardevant John J. Barnett, N. P., le 24 avril 1891. D'après lequel le dit lot forme l'encoignure des rues Orange et Religieuse et mesurant, en mesure américaine, 67 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Orange, sur une profondeur et façade à la rue Religieuse de 68 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, et est formée de la partie de face des lots désignés par les Nos 3 et 4, d'après un plan dressé par Louis Bringier, alors voyer-général de l'Etat de la Louisiane, daté le 21 février 1832, attaché à un acte pardevant Wm Christy, alors un notaire en cette ville, daté le 29 mars 1832, un croquis duquel plan dressé par W. I. Hodgson, encanteur, daté le 25 août 1877 est attaché à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville, daté le 1er septembre 1877. Constamment habitées et dans un voisinage populeux, le tout rapportant $456 par an.

3° Le magnifique cottage double en briques, avec deux étages à l'arrière, Nos 43 et 43 1/2 rue Religieuse, dans le même district et îlet que la propriété deuxièmement décrite ci-dessus, contenant 4 chambres, escalier, vestibule à chaque corps-de-logis, et allées sur le côté et arrière-cours, le tout proprement briqueté, citerne, hangar, etc. Le lot est désigné par la lettre B sur le susdit plan d'Edgar Pilié, voyer, mesurant conformément au dit plan, en mesure américaine, 37 pieds 1 pouce et 5 lignes face à la rue Religieuse sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 67 pieds 10 pouces et 5 lignes et est composé de la portion du fond des lots désignés par les Nos 3 et 4 sur le plan ci-dessus mentionné de Louis Bringier. Solidement et bien construit et toujours en demande, rapportant un revenu de $ .58 par an.

4° Quarante (40) actions du fonds capital du Pelican Insurance Company of New Orleans.

Conditions—Pour les actions, comptant; et pour la propriété une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant John J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mai—16 23 30—6 13 juin à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour opérer un partage
—D'UNE—
Propriété de valeur située dans un quartier central,
Rue Dryades, entre Poydras et Perdido, près du Marché Poydras.

Dans l'affaire de JNO. P. SCHREIBER vs. E. C. KILIAN, tuteur datif.

No 32,203—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 avril 1891 et signé le 15 avril 1891, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, Poydras et Perdido, et formant une partie du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 15 novembre 1820, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dryades sur 99 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un nombre de hangars, etc., à proximité du marché Poydras et du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891, et un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
18 avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée dans le Cinquième District.

Cottage-résidence élégante et grands terrains,
Coin de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza.

Cottage suisse double à un étage et demi,
Nos 48 et 48 1/2 avenue Atlantic.

Cottage double productif et deux terrains,
Rue Alix, entre Séguin et Bouny.

Succession de Thomas A. Stephens.

No 31,871—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-dessous décrite, à savoir—

1° L'élégant cottage-résidence et terrains contigus, coin de la rue Eliza et de l'avenue Atlantique, comprenant cinq terrains, situés dans le cinquième district de cette ville et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No 14, dans le morceau connu comme la propriété "Brooklyn Warehouse Company". Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit: Le lot No 1 forme l'encoignure de l'Avenue Atlantique et de la rue Eliza et mesure 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Atlantique, sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de face à la rue Eliza. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse a un magnifique extérieur et est construite retirée de la rue, et a sur la façade une galerie, vestibule, 6 chambres et un grand attic dans la maison principale et 3 chambres dans une cuisine à l'arrière, liée à la maison principale par un chemin recouvert d'une treille, pavillon et une vieille bâtisse en bois divisée en 2 chambres, hangars, 3 cuves, etc. Les terrains sont bien pavés pour la promenade et ont des jardins arrangés en carrés, et sont embellis par une végétation luxuriante de plantes exotiques rares, fleurs et arbrisseaux, orangers, chênes, figuiers, grenadiers et autres arbres fruitiers et à ombrage. Une belle rangée d'arbres orne les deux banquettes. Le tout constitue un logement d'un confort et d'une beauté rarement surpassés.

2° Le cottage suisse double à un étage avec attic, Nos 48 et 48 1/2 avenue Atlantic, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Atlantic et Pacific, les rues Alix et Peters, le lot étant désigné par le No 7 du carré d'îlet No 6, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 21 Déc 1854, et déposé pour référence au bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville; conformément au plan le dit lot mesure, mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantic sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée, permettant de grands jardins sur la façade avec galerie et 4 chambres, citerne, allées de côté et cours dans le fond à chaque corps de logis, loué à raison de $216 par an; à proximité des dépôts, shops et chantiers de marine et lougre de Morgan du Cinquième District.

3° Le cottage double en bois, productif et bien situé, et deux grands lots de terre, Nos 31 et 31 1/2 rue Alix, situés dans le cinquième district de cette ville, et désignés comme lots Nos 5 et 6 de l'îlet No 85, borné par les rues Alix, Eliza, Séguin et Bouny, mesurant chacun en mesure française 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée, et contient galerie de façade, 6 chambres et larges attics dans la bâtisse principale, de plus deux cuisines chacune contenant 2 chambres, 2 citernes et grande cour, fleurs, arbres à fruit et ombrage. Situé dans la partie très habitée d'Alger et à proximité du ferry de la rue du Canal, Dry Docks, etc., bon loyer et rapportant $240 par an.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, payable annuellement 5 pour cent honoraires d'avocat, les polices d'assurances transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
9 mai—9 16 23 30—6 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS,
No 556 rue Nord Remparts,
Entre Désiré et Elmire.

Succession de Conrad Stumpf.

No 32,648—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 avril 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage en bois No 556 North Rampart, entre Désiré et Elmire (autrement dans le carré d'îlet borné par la rue Bourgogne). Le lot forme une partie des lots 8 et 9 dans l'îlet No 5, d'après un plan dressé par J. Pilié, daté le 16 juin 1831 et déposé en l'étude de Octave de Armas, anciennement notaire, mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue North Rampart sur 107 pieds 8 1/2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
25avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés rémunératrices de choix et bien situées,
DANS LES
deuxième et troisième districts

Bâtisse et magasin attrayants,
Encoignure des rues Dauphine et Congress.

Résidence d'un bon rapport à trois corps de logis,
Rue Dauphine entre Congress et Indépendance

ET LES

Cottages confortables, double et simple
Coin des rues Urquhart et Indépendance, et Promenade Carondelet près Claiborne

Succession de Elizabeth Fichtenmeyer, femme de Peter Ackerman.

No 31,810—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté 15 avril 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières suivantes, à savoir:

1° Le Magasin et Résidence attrayant et solidement construit, coin des rues Dauphine et Congrès, situé dans le Troisième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Congrès, Dauphine, Bourgogne et Indépendance, le lot étant désigné par la lettre A sur un plan dessiné par Arthur De Armas, Esq., voyer, daté le 10 janvier 1878, et mesurant 40 pieds de façade rue Dauphine, et de face rue Congrès, sur 101 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un magasin et résidence en bois, couvert en ardoises, joli et bien appareillé, ayant un grand auvent sur la façade, magasin spacieux et 8 autres appartements, citerne, hangars et dépendances, cour pavée et allée de côté. Un emplacement supérieur pour les affaires, commandant une bonne clientèle, ainsi qu'un placement certain de première classe et une occupation continuelle.

2° La propriété à trois corps de logis bien située, No 813 rue Dauphine, attenante et située dans le même district et îlet que la propriété premièrement décrite, et désignée par la lettre B, et mesurant d'après le plan ci-dessus de A. De Armas, voyer, daté du 10 janvier 1878, 58 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 101 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois, avec hangar devant et divisé en trois corps de logis; contenant tout ensemble à peu près 9 chambres, 2 citernes et une large entrée à couvert sur une vaste cour, hangars etc. Toujours habitée et aisément louée; à proximité des lignes de char, écoles et églises, faisant la propriété rémunératrice.

3° Ce joli cottage en bois, Promenade Carondelet, coin des rues Claiborne et De Bigny, désigné comme un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Louis, Claiborne et Derbigny, et mesurant, d'après le plan dressé par L. B. Pilié, ci-devant voyer, en date du 13 novembre 1854, et déposé au bureau de P. E. Théard Esq., notaire en cette ville, 25 pieds 1 pouce de face à la Promenade Carondelet, 25 pieds de largeur dans le fond, sur 44 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Derbigny et 46 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Claiborne. Les améliorations comprennent un joli cottage de résidence en bois, contenant 4 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans le fond, cour, citerne, etc. Dans un district bien habité et à proximité des grandes industries situées sur le Vieux Bassin.

4° L'élégant cottage double couvert en ardoises, coin Urquhart et Indépendance, et 3 jolis lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 20 borné par les rues Marais, anciennement Morales, Indépendance, Urquhart et Congrès, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan dressé par J. A. Pueyo, voyer, daté du 6 juin 1840 et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville, et mesurant chacun 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Urquhart sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Indépendance entre lignes parallèles, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Urquhart et Indépendance. La bâtisse contient en tout 6 chambres, 2 citernes, hangar, cour, etc. Les lots seront vendus séparément. Une propriété bien construite et d'un bon revenu.

5° La résidence-cottage en bois et quatre lots de terre choisis rue Indépendance, entre Marais et Urquhart, située dans le même district et carré d'îlet comme la propriété ci-dessus quatrièmement décrite et touchant la dite propriété dans le fond, désignés comme lots 7, 8, 9 et 10 d'après le plan ci-dessus dressé par J. A. Pueyo, voyer, daté le 6 juin 1840, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville, lesquels dits lots mesurent chacun 29 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Indépendance, sur 98 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux résidences en bois, chacune contenant deux chambres, citernes, large hangar, etc.

Le même jour, à 3:30 heures P. M., sur les lieux rue Indépendance, près Marais, il sera vendu à l'encan, pour du comptant, tous les meubles et effets mobiliers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumant les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles pour 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
18avril—18 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers.
Succession de Hugh et Winifred Campbell.

No 32,584—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 27 mai 1891, à 11 heures A. M., au local, No 180 rue Franklin près Poydras, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 avril 1891 et rendu dans la susdite succession, tout et en particulier, les meubles de maison et effets mobiliers contenus dans le susdit local, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16mai—16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double d'un bon rapport.
Nos 648 et 648 1/2 rue St-André, entre Clara et Willow.

Succession de John Costello et Mary Joynt, sa femme.

No 31,650—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 mai 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'élégant cottage double en bois Nos 648 et 648 1/2 rue St-André, contenant 6 chambres, double allées, citerne et cour à l'arrière. Le lot est désigné par le No 4, et est situé dans le Quatrième District de cette ville et dans le carré d'îlet borné par les rues St André, Joséphine, Clara et Willow, mesurant, d'après un plan annexé à un acte pardevant Henry Bareshide ancien notaire, 30 pieds de face à la rue St-André, 30 pieds de face à la rue Joséphine, sur 97 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Willow et 98 pieds 4 pouces 3 lignes, plus ou moins, de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Clara, près du marché Keller et dans un voisinage bien habité; loué $12 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour sécurité de billets et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité et devant assumer les taxes de 1891, et faire le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
13mai—13 16 23 30—juin 6 13

Agréable cottage-résidence,
No 180 rue Franklin, près Poydras.

SUCCESSION DE HUGH ET WINIFRED CAMPBELL.

No 32,584—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté 23 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le joli cottage simple No 180 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet autrement borné par la rue Howard, retiré de la banquette et ayant une galerie de façade et six chambres, hangar, deux citernes, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 3 sur un plan de C. A. Hedin le 5 mars 1856, et déposé au bureau de James Graham, ancien notaire, et mesurant 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Franklin par 85 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. En bon ordre et à proximité du marché Poydras ce qui rend la propriété d'un loyer constant et une demeure agréable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles; un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis et l'acquéreur assumera les taxes de 1891, au-dessus du prix de vente.

Acte de vente pardevant W. R. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 avril—25—mai 9 16 23 30 mai

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les [illegible] 50 cents. [illegible]

PUNAISICIDE (Bed bug killer) [illegible]
Rue Orléans, 46, près Bourbon.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
—DE—
Propriété de Batture.

Un Splendide Carré d'îlet
Faisant face à la rivière et à l'avenue Napoléon,
S'étendant du fleuve à la rue Tchoupitoulas,
PAVE EN PIERRES CARREES.

Un Morceau de Terre de Choix attenant aux Usines de la Compagnie de Fabrication de Glace de la Louisiane,
De la rue Tchoupitoulas à la rivière,
Avec tous les droits de batture et d'alluvions futures.

Une Occasion Exceptionnelle pour les Capitalistes et les Manufacturiers.

La ligne du grand chemin de fer de ceinture.

PARTAGE
—POUR UNE—
Division d'Intérêts.
—Dans l'affaire de—
JAMES FAHEY, TUTEUR,
—VS—
PETER RAYMOND POCHELU.

No 32,610—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans la susdite affaire, le 21 avril 1891, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Un certain carré d'îlet ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges etc., y appartenant, subdivisé en 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement, dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, carré d'îlet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas (ci-devant Levée), Water et Berlin, et mesurant mesure américaine, comme suit:

Les terrains de 1 à 12 inclusivement, chacun 25 pieds, 2 lignes de façade rue Water, sur des profondeurs variant de 120 pieds, 9 pouces et 4 lignes, à 142 pieds et 2 lignes. Le terrain No 1 formant le coin de la rue Water et de l'Avenue Napoléon, et le terrain No 12, le coin des rues Water et Berlin.

Les terrains de 13 à 24 inclusivement, mesurant chacun 25 pieds de façade rue Tchoupitoulas, sur 120 pieds de profondeur. Le terrain No 13 formant le coin des rues Tchoupitoulas et Berlin, et le terrain No 24, le coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Napoléon; [illegible] sur 249 pieds 9 pouces et 4 lignes et 262 pieds 2 lignes.

2° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, etc., y appartenant, situé dans le sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise et Foucher et la rivière Mississipi, désigné par le No 2 du carré d'îlet No 7 et d'après le plan d'Edgar Pilié, en date du 5 mars 1890; la dite propriété mesure, au pied américain 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de la rivière Mississipi d'environ 473 pieds sur la limite inférieure et d'environ 473 pieds sur la limite supérieure ensemble avec toutes les futures alluvions et droits de batture sur la façade de la propriété sur le fleuve.

La terre s'accroît annuellement par de grands dépôts d'alluvions, parmi lesquelles quelques parties sont disposées sur le fleuve; il n'est pas possédé de plus grands avantages, avec les grands privilèges de battures qui comme placement de capitaux prennent de valeur.

Avec la rivière devant et la rue Tchoupitoulas à l'arrière, la seule rue en ville pavée en pierres carrées de la rue du Canal à l'avenue Napoléon, traversée par un char à cheval et tous deux avec le chemin de fer de ceinture constituant les plus grandes facilités pour le transport des marchandises.

Le seul item de l'eau gratuite paiera un bon intérêt sur l'argent placé pour des objets de fabrication comme premiers sites pour grands entrepôts de commerce, débarcadères de bateaux à vapeur, ascenseurs, entrepôts et manufactures exigeant une façade sur le fleuve et de communications par chemin de fer.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, stipulant qu'ils porteront intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date de la vente publique jusqu'à paiement, et seront garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur ladite propriété vendue. Les dits actes de vente renfermeront toutes les clauses usuelles de ces actes telles que "non aliénando," ainsi que la police d'assurance, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le tout des taxes de l'année courante 1891, et fera un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat, comptant, au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 mai—3 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de Résidence,
Nos 470 et 472 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Félicité, juste au-delà du Marché Dryades.

A L'ENCAN.

Succession de Thomas J. McCarthy.

No 32,362—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du et signé le 29 avril 1891 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—

Le cottage double à un étage avec mansarde, Nos 470 et 472 rue Dryades, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Rampart, Euterpe et Félicité, désigné par le No 4 du carré No 1 sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 20 juillet 1840, et mesurant 32 pieds de façade rue Dryades, sur 127 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Il est à distance de la rue, a huit chambres, au milieu de tous les agréments et d'un excellent quartier des affaires.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1891, en sus du prix d'enchère, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James J. Woulfe, notaire.
3 mai—3 10 17 24 31—6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue Girod, entre les rues Camp et Magasins, à l'encan.

Succession de John L. Sterry.

No 10,286—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 15 avril 1891, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Girod, Lafayette, Camp et Magasins, désigné par le No 19 et mesurant 25 pieds de face à la rue Girod sur 129 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Camp et au fond par une allée commune du dit lot et autres.

Termes de la vente.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du montant de son enchère, de toutes les taxes pour cette année 1891 et déposera dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur [illegible]
[illegible]—mai [illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE ROSEDALE
A COVINGTON.

La Propriété Sulphur Spring
BIEN AMELIOREE.

Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 16 février 1891, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir—

1° La propriété Sulphur Spring, située à peu près un demi mille au nord de la ville de Covington, dans la paroisse St-Tammany, Lne., étant une partie de la Section 37, Township 6, Sud du Range 11, Est, ayant à peu près 236 47-100 acres, borné au Nord à l'Est par la rivière Bogue Falaya et à l'Ouest par le chemin Lee Ferry, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les animaux, installations, instruments aratoires, et les effets mobiliers qui se trouvent actuellement sur la dite propriété et qui s'y trouveront le jour de la vente.

2° Le morceau de terre à pâturage, adjacent la propriété ci-dessus et face à et à l'ouest du chemin Lee Ferry ayant environ 232 53-100 acres bien déblayées, entourés et traversé par le "Mile" et "North" branche. Sur ce morceau de terre est un grand puits d'eau minérale. Cette terre fait partie de la section 37, Township 6, South Range 11 Est.

3° La propriété "Taylor" nord et adjacente la propriété ci-dessus est décrite comme Section 45 du Township 6, Sud, Range 11 Est, ayant à peu près 619 acres de terre presque tout en bois pour construction ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya et est traversée par deux chemins allant à Covington et le Mile Branche.

Le Cottage Rosedale.

4° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la ville de Covington, désignés comme lots Nos 12, 13 et 14 dans l'îlet No 4, division St-John. Les dits lots sont contigus et ont une façade sur la rue Portsmouth de 170 pieds sur 120 pieds de profondeur et ayant environ 20,400 pieds de superficie. Les améliorations comprennent une grande Résidence en bois à deux étages convenable pour une grande famille, une institution ou maison pour donner des fêtes, et est populairement connu comme le Rosedale Cottage.

Termes et conditions de la vente.

Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites: La moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'à maturité et jusqu'à paiement garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 5 pour cent pour honoraires des avocats en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou le montant qui sera saisi; l'assurance de toutes les améliorations et le transfert des polices aux détenteurs des billets et toutes les autres clauses de garanties usuelles; les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1891 au-dessus du montant de leurs enchères et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.

Pour le "Cottage Rosedale"—Comptant au moment de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année 1891, au-dessus du montant d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.
20 mai—20 23 30—juin 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE
—A DE—
Petits Capitalistes
—DANS LE—
CENTRE COMMERCIAL DES PROPRIETES
A l'encoignure des rues Poydras et Carondelet.

Six magasins et résidences et deux terrains pour bâtir près le marché Poydras.

Toujours occupés par des marchands au détails rapportant de beaux revenus.

A TERME. AU CREDIT.

Pour effectuer un partage dans l'affaire de
Mme Stamati Covas et als
VERSUS
G. E. Bertoulin et als.

No 32,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carroll, divisés en 6 lots désignés par les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, en date du 9 mars 1891, et décrits comme suit à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, et mesure 36 pieds 4 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds et face à la rue Carondelet.

Le rez-de-chaussée de ce lot sont désignés par les Nos 175 et 177 rue Poydras et le No 83 rue Carondelet, occupés par F. Bush J. J. Ryan et autres.

Le lot No 2 mesure 16 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues par le No 179 rue Poydras et occupée par Peter Borhm, comme marchand de vins.

Le lot No 3 mesure 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Poydras la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont désignées par le No 179 1/2 rue Poydras, et occupées par MM. Caveley & Miller, bien connues comme le "Crown Shoe Store".

Le lot No 4 mesure 16 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras, et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 181 rue Poydras et occupé par le magasin longuement établi de bijouterie faisant de bonnes affaires de Samuel K. Cohn.

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent, chacun, 16 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots Nos 5 et 6 appartiennent au locataire et ne sont pas incluses dans la vente des dits lots.

Les magasins ci-dessus et les améliorations sont vendus sujets aux différents baux qui expireront le 30 septembre 1891. Les montants seront mentionnés au moment de la vente ou avant sur application aux bureaux des encanteurs. Possession et le loyer des différentes propriétés sont retenus jusqu'au 1er juillet 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final, représenté par des billets des acquéreurs garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale et les clauses usuelles pour les assurances, honoraires d'avocats, etc.

Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1891 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 1[illegible]2 rue Commune.
6 mai—6 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE - COTTAGE
—Dans le—
TROISIEME DISTRICT,
A L'ENCAN.

Succession de Cécile Polymnie Perrault, veuve de Paul Osborne et épouse défunte de John D. Fricke.

No 32,935—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé dans la susdite affaire le 17 mai 1891, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Dorgenois et l'allée Rousselin. Le dit morceau de terre est divisé en deux terrains désignés par les lettres A et B sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 21 mars 1891. Les dits terrains se touchent et mesurent ensemble, d'après le dit plan, environ 91 pieds 8 pouces et 2 lignes de façade rue Dorgenois, environ 126 pieds 7 pouces 2 lignes rue Laharpe, et environ 151 pieds 6 pouces sur une ligne s'étendant de la rue Laharpe à la rue Dorgenois, le tout mesures américaines et plus ou moins.

Les améliorations comprennent le cottage à un étage, No 276 rue Dorgenois; il a trois chambres cuisine, etc; est près du chemin de fer d'Orléans.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devra renfermer les stipulations usuelles de 5 pour cent, honoraires d'avocats, en cas de procès; transfert d'assurance, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. F. Meunier, notaire.
10 mai—10 16 23 30—juin 6 13

AVIS.

[illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence élégante avec vaste terrain.

No 299 rue Jackson coin Brainard.

A l'encan, à crédit ou comptant.

Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.

No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du et signé dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 24 mars 1891, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° La belle maison de résidence No 299 rue Jackson, dans le Quatrième District carré d'îlet borné par les rues Jackson, Brainard, Baronne et Joséphine. Le terrain mesure 83 pieds 4 pouces de façade rue Jackson, sur 152 pieds de profondeur et de façade rue Brainard. La maison a un grand corridor, grand salon, petit salon, plusieurs chambres, chambre à coucher, gaz et installation, écurie à l'arrière. Tout le confort, tous les agréments y sont et conviendraient à une grande famille. La propriété est située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Possession et loyer réservés jusqu'au 1er juillet 1891. Des billets pour visiter les lieux doivent s'obtenir des encanteurs.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste du prix de l'achat à un et deux ans de crédit, payable en sommes égales, avec intérêt à 7 pour cent par an à partir du 1er juillet 1891, devant être garantie par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, transfert de la police d'assurance, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront paiement des taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire.
5mai—5 16 23 30—juin 6

PAR JAS P. GUINAULT

Maison Double rue Claiborne No 432, près du Marché St-Bernard.

Vente pour effectuer un partage.

Philip Schroder vs Madame M. J. Fuget, tutrice naturelle, et als.

No 30,964—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 6 juin 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 avril 1891 et signé le 29 avril 1891, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 96 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an du date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumera la taxe pour l'année 1891 et paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire.
2 mai—2 9 16 23 30—juin 6

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE DOUBLE
Nos 109 et 109 1/2 Avenue Jackson.

Entre les rues Annonciation et Chippewa
Dans l'affaire de
John C. McGee et al vs Anna G. Burns et als.

Vente pour un partage.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mai 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 20 mars 1891, et signé le 2 avril 1891, Dossier No 32,484, dans l'affaire de John C. McGee et als vs Anna G. Burns et als, pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Jackson, les rues Joséphine, Annonciation et Chippewa, désigné par le No 10, lequel mesure, en mesure française, 30 pieds de face à l'Avenue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, ou en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à l'Avenue Jackson sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes, toutes plus ou moins, d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage double en bois et couvert en ardoises ayant de chaque côté 5 chambres, hangars, citerne, allées et cours pavés, etc., le tout en bon état, et donnant un loyer de $13 par mois pour chaque côté et connus comme les Nos 109 et 109 1/2 avenue Jackson.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 devront être payés comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'enchère.

Acte de vente pardevant Jno Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19 26—mai 3, 10, 17 23

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une agréable Résidence
—ET—
un Site de choix, pour bâtir, sur l'avenue Henry Clay, près de l'avenue St-Charles, voisinage immédiat des résidences de MM. Fenner, Bobb Sanders et autres.

Succession de A. W. [illegible] et son épouse.

No 30,848—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. E. H. Robinson, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 avril 1891, dossier No 30,842, pour le compte de la succession ci-dessus, il sera vendu—

1° Le cottage élevé, confortable, coin de l'avenue Henry Clay et de la rue St-David (dans l'îlet borné par les rues Edmund et Greene), contenant 8 ou 10 appartements confortables. Les terrains sont grands, admirablement arrangés, et sont désignés par la lettre E, sur un plan fait par Hunter Stewart, député voyer de la ville, en date du 11 mai 1891, et mesurent, suivant le dit plan, à peu près 90 pieds de face à l'avenue Henry Clay, 151 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue St-David, 150 pieds sur la ligne le divisant du lot F, et 89 pieds 11 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° Ce terrain de choix situé dans les mêmes îlet et district, touchant le terrain ci-dessus et désigné par la lettre F sur un plan fait par Hunter & Stewart, député-voyers, en date du 11 mai 1891 et mesurant, conformément au dit plan, 60 pieds de face à l'Avenue Henry Clay, 150 pieds sur la ligne qui le divise du lot E et 149 pieds 2 lignes sur l'autre ligne la plus près de la rue Greene et 59 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final, avec hypothèque et privilège de vendeur, assurance, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1891 devront être assumées par les acquéreurs, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jos. Duvigneaud, notaire.
12 mai—12 16 23 30—juin 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix dans le Quatrième District, No 500 rue Constance, entre Washington et Sixième,
—ET—
Un lot de terre dans le Troisième District, sur la Grande Route St-Jean, près de l'avenue de l'Esplanade.

Succession de Catherine Reich, veuve de son premier mariage d'Henry Blasse et de son second mariage de Charles Potthoff.

Pour un partage.

No 29,852—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 avril 1891 et signé le 17 avril 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Cette résidence en bois, moderne et fortement bâtie, connue par le numéro 500 rue Constance, entre Washington et Sixième, [illegible] salon, salle à manger, quatre chambres à coucher, etc., et toutes les autres dépendances usuelles sur le terrain, mesurant 33 pieds 3 pouces [illegible] de face de la rue Constance sur une profondeur de 160 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 1, sur un plan annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le 30 mai 1873. Le dit lot est sur la Route St-Jean, [illegible] Grande Route St-Jean, près de sa jonction avec la rue de l'Esplanade, [illegible] 114 pieds et 30 pieds de largeur dans le fond, [illegible] Lepage, Esplanade et la Grande Route St-Jean.

Conditions—Comptant, à ce qui concerne la part de la succession de Mme Charles Potthoff et Martin A. Potthoff, [illegible]

[illegible]

VENTE A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre magnifique
—DE—
Propriétés foncières de choix.

Propriété commerciale substantielle au centre des affaires des produits de l'Ouest,

Rue Magasins près Poydras, occupé par MM. Trépagnier & Bros.

Rue Bourbon, près Douane, établissement de broderie de Mme Rappho.

Bureau du Septoline Oil Company, rue Dauphine, près Canal, attenant au Grand Opera House.

Rue Decatur, près de la douane des Etats-Unis et de la poste, occupé par la maison importatrice de MM. Paul Gelpi & Bros.

Toutes rapportant de bons loyers.

—ET—

Résidence désirablement située et bien louée rue Bourbon près Ste-Anne.

Rue Royale près Dumaine.

Rue Dumaine entre St-Claude et Tremé.

Rue Ste-Anne entre St-Claude et Tremé.

Rue Dauphine près St-Ferdinand.

Rue Rempart entre Ursulines et Chemin du Bayou.

—ET—

130 rue Douane attenant au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes.

—AUSSI—

BONS ET BILLETS A ORDRE POUR DU COMPTANT.

PARTAGE POUR DIVISER L'INTERET

Dans l'affaire de la succession de Mme Hermance E. Brugier, veuve de Romain Brugier.

Alfred Brugier vs Mme veuve Amilcar Roux et als, pour un partage.

No 31,640—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, il sera vendu à l'encan la liste de propriétés foncières de choix ci-dessous décrites, savoir:

Propriété Magasin.

1° Le magasin en briques à trois étages, bâti et construit et de style moderne, No 91 rue Magasins, entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet borné par la rue Camp, et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond. Ce dernier est complètement équipé avec les facilités de conserver à froid, lumière électrique, plancher en pierre, situé dans le centre des affaires de gros et des produits de l'Ouest, maintenant sous bail à MM. Trépagnier et Bros. jusqu'au 31 octobre 1891, avec privilège de renouveler pour une année de plus au même taux. La vente est faite sujette au dit bail. Le lot mesure 29 pieds 5 pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

2° La résidence et magasin en brique à trois étages et demi, No 29 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, dans l'îlet borné par la rue Dauphine, occupée par Mme Rapho, comme établissement de broderie et résidence et à elle louée à bail jusqu'au 30 septembre 1891. Contient un grand magasin, confortable salle, rez-de-chaussée, avec 9 ou 10 appartements confortables, cour, citerne, gaz, etc. Vendu sujet au bail. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon, sur 75 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° La bâtisse en brique, à trois étages, magnifiquement construite, connue comme le No 15 rue Dauphine, entre Canal et Douane, dans l'îlet borné par la rue Bourgogne, et occupée par le Septoline Oil Co. Le rez-de-chaussée contient un grand magasin, et au-dessus, une résidence de plus de 10 ou 12 appartements, tous en bon ordre. Le lot mesure 26 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée commune de 4 pieds 6 pouces de largeur, conduisant du fond du dit lot à la rue Douane.

4° La grande bâtisse en brique à trois étages connue comme le No 43 rue Décatur, entre Douane et Bienville, dans l'îlet borné par la rue de Chartres, avec un entrepôt en brique dans le fond en bon ordre, louée à bail à la grande maison importatrice française de Paul Gelpi et Bro. jusqu'au 1er septembre 1891, la vente sujette au bail. Le lot mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue Décatur, sur 215 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bienville, et 215 pieds 3 pouces sur l'autre côté et 25 pieds 3 pouces de largeur dans le fond.

Maisons.

5° Le cottage double en briques, à un étage, No 176 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine, dans l'îlet borné par la rue Royale, contenant 4 chambres, salle à manger et cabinet. L'édifice du fond en briques à 2 étages contenant 4 chambres, avec grande cour, citerne, hydrant, etc., allée latérale, gaz, etc. Le lot mesure 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 86 pieds de profondeur.

6° Le cottage double en briques à un étage, No 201 Royale entre Ste-Anne et Dumaine dans l'îlet borné par la rue Bourbon, contenant 4 chambres dans la maison principale et 4 dans l'édifice à deux étages dans le fond, grande cour. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale, sur 125 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

7° Le cottage double en briques à un étage, No 203 Royale, touchant à la propriété sixièmement décrite et dans le même îlet, contenant 4 chambres dans le bâtiment principal et 4 dans l'édifice à deux étages, avec gaz, etc., grande cour. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Royale, sur 128 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

8° Le cottage double connu sous les Nos 195 et 197 rue Ste-Anne, entre St-Claude et Tremé, dans l'îlet borné par la rue Dumaine, contenant de chaque côté, 4 chambres dans l'édifice principal et 4 dans le bâtiment du fond à deux étages, avec allée, cour, etc. Le lot mesure 42 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Le cottage double Nos 199 et 201 rue Ste-Anne, touchant la propriété huitièmement décrite et y attenant, contenant de chaque côté 4 chambres dans l'édifice principal avec 2 chambres dans le bâtiment du fond. Le lot mesure 42 pieds 8 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 96 pieds de profondeur sur la ligne regardant la rue St-Claude, et sur l'autre ligne regardant la rue Tremé une première profondeur de 67 pieds où le dit lot mesure à angle droit 7 pieds 10 pouces, et à partir de ce point une seconde profondeur de 19 pieds et de 34 pieds 10 pouces sur la ligne du fond.

10° Le cottage simple No 190 rue Dumaine dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, St-Claude et Tremé, renfermant 4 chambres, avec gaz, etc. Le tout mesure 35 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces 2 lignes.

11° Le cottage simple en bois, No 267 rue des Remparts, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Ursulines et St-Claude, contenant environ 5 chambres, avec cour, citerne, etc. Le lot mesure 23 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, 20 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du fond, sur 97 pieds 2 pouces sur la ligne regardant la rue des Ursulines et 98 pieds 7 pouces sur la ligne regardant le Chemin du Bayou.

12° Le cottage en bois à un étage, No 269 rue des Remparts, dans le même îlet que la onzième propriété ci-dessus décrite, et y attenant, renfermant environ 5 chambres, avec cour, citerne, etc. Le lot mesure 23 pieds de face à la rue des Remparts, 22 pieds 11 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 95 pieds 7 pouces sur la ligne latérale regardant la rue des Ursulines, et 94 pieds sur l'autre ligne latérale regardant le Chemin du Bayou.

13° La résidence en briques à trois étages No 130 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine, dans l'îlet borné par la rue du Canal et attenant au Dry Goods Emporium de D. H. Holmes, contenant de 10 à 12 chambres, grande cour. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

14° Le cottage simple en bois No 625 rue Dauphine, entre St-Ferdinand et Press, ayant corridor, chambre en bas et 2 chambres avec allée, cuisine, office, cabinet, trois citernes. Le terrain est vaste et peut être divisé comme suit: Le terrain A sur lequel s'élève la maison, mesure 60 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 164 pieds 9 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le terrain B est attenant et mesure 50 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 164 pieds 9 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 19 mars 1879. Les mesures de cette propriété sont prises sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 19 février 1879.

Bons.

Deux bons Crescent de ville—série prolongée—$1,000 chacun avec intérêt, coupons compris juillet 1891.

Deux billets de A. Carrière et fils, en faillite, de $40,000 chacun en date du 15 janvier 1884 payable un an de la date et un daté du 5 mai 1884 payable un an de la date, les deux à l'ordre de Wm E. Brugier, chacun portant 5 pour cent d'intérêt à partir de leur date.

Conditions: Pour les effets de commerce, comptant—Pour la propriété immobilière, un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant sept pour cent par an d'intérêt à dater jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur assumant le paiement, en sus des prix respectifs d'adjudication, de toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1891; et les actes de vente renfermant [illegible] des assurances et toutes les autres usuelles; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Edgar Grima, notaire.
6 mai—6 7 9 16 23 30 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jno. J. Mellon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 32,940.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District [illegible] MARDI, 9 juin 1891, à 11 heures A. M., [illegible]

[illegible]

VENTE A L'ENCAN

PAR STEPHEN J. DERBES.

Contenu d'une Epicerie
Coin des rues Delord et Baronne.

Epiceries, Vins, Liqueurs, Marchandises en boîtes, Balances, Comptoirs, Glacière, Etc.

SAMEDI, le 23 Mai, à 11 heures A. M., Au coin Baronne et Delord, pour cause de départ.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
23 mai—1f

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers de Emilia Charbonnet, épouse de feu Joseph Llado.

Propriété améliorée dans le Deuxième District.

La propriété de valeur, en briques, à trois étages, couverte en ardoises, en bon état, avec varendah en fer, No 203 rue de Chartres, entre Dumaine et Ste-Anne, à proximité de la Cathédrale St-Louis et du Marché Français, construite sur un splendide terrain, mesurant 180 pieds de profondeur, mesure française, avec beau jardin et fontaine à l'arrière.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 30,498.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 97 rue Bienville—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 203 municipal, dans le Deuxième District de cette ville, avec le carré d'îlet borné par les rues de Chartres, Dumaine, Royale et Ste-Anne, mesurant 32 pieds de façade rue de Chartres, sur 180 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Pour de plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, tout même, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a, en un et deux ans, du jour de l'adjudication, en billets à ordre de l'acquéreur garantis par hypothèque avec toutes les clauses usuelles et conditions, et portant 8 0/0 par an d'intérêt jusqu'à paiement; l'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1891, en sus du prix d'adjudication; et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux, du montant de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2mai—2 9 16 23 30—juin 6

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Henry.

No 32,270.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, en date du 1er mai 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° L'attrayant magasin en briques à deux étages, No 8 rue Carondelet, dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, St Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de cette ville, en date du 11 février, 1840, et mesure d'après ce plan, 20 pieds, 2 pouces de façade rue Carondelet, sur les profondeurs suivantes, savoir: 100 pieds, 7 pouces sur le côté du terrain No 7, et 100 pieds, 2 pouces du côté du terrain No 9; et il a une largeur à l'arrière de 18 pieds, 3 pouces sur une allée de 13 pieds, 2 pouces et 4 lignes de largeur ouvrant rue de la Commune allée Commune à ce terrain et à d'autres. Vendu sujet à un bail expirant le 1er Oct. 1891, au taux de $2 400 par an.

2° Le beau magasin en briques à trois étages No 10 rue Carondelet, dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de cette ville, en date du 19 février 1841 et annexé à un acte passé par-devant Félix Grima, ancien notaire, le 12 février 1841, d'après lequel plan ledit terrain mesure, pieds anglais, 20 pieds, 2 pouces de façade rue Carondelet sur 100 pieds 2 pouces de profondeur du côté séparant du terrain 6; 100 pieds 7 lignes du côté séparant du terrain No 8, et 18 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière, faisant face à une allée de 13 pieds, 2 pouces et 4 lignes de largeur à l'ouverture rue Commune, et 13 pieds de largeur à l'extrémité intérieure; laquelle allée est d'un usage commun au dit terrain No 7 et aux terrains de No 1 au No 6 inclusivement et les terrains Nos 8, 12, 13, 14 et 16. Vendu sujet à des baux et loyers.

3° Le désirable magasin en briques à trois étages, No 119 rue Commune, dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Canal, Camp, St-Charles et Commune. Le terrain est désigné par la lettre D, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Theodore Guyol, notaire, le 18 juillet 1877, le dit plan étant fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 9 février 1877, d'après lequel plan le terrain mesure 22 pieds, 9 pouces et 4 lignes de façade rue de la Commune, sur 70 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue St-Charles, et sur la ligne la plus proche de la rue du Camp, et contigu au terrain C à une première profondeur de 59 pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Commune et s'étendant vers la rue du Camp, 4 pieds 6 pouces; de là sur une seconde ligne parallèle aux lignes latérales, une seconde profondeur de 6 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la ligne inférieure et s'étendant vers la rue de Camp à 6 pieds 2 pouces et 4 lignes; et de là sur une ligne perpendiculaire à la ligne ci-dessus et s'étendant vers la rue Commune à une troisième profondeur de 6 pieds 10 et rejoint la ligne de derrière qui mesure 31 pieds 6 pouces, le tout plus ou moins, mesure américaine.

4° L'élégante maison de résidence en briques à deux étages avec attique, No 95 rue Colisée, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Prytanée, Polymnie et Urania. Le terrain comprend deux terrains contigus et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, déposé comme plan No 1, dans les bureaux de Wm. Christy, ancien notaire.

5° Le grand et désirable morceau de terre comprenant deux terrains dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Polymnie, Urania, Colisée et Prytanée mesurant 63 pieds 3 pouces de façade rue Polymnie sur 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations.

6° Trois certains terrains, coin N. O. des rues Colisée et Euterpe, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Colisée, Euterpe, Prytanée et Terpsichore, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan de L. Surgi, voyer, en date de 1846, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire. Ces dits terrains se touchent et mesurent chacun, 33 pieds de façade rue Colisée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 1 formant le coin des rues Colisée et Euterpe, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

7° Quatre certains terrains, le coin S. E. des rues du Camp et Erato, situés dans le Premier district de cette ville, carré d'îlet No 155, borné par les rues Camp, Magasins, Erato et Thalie, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Le terrain No 1 mesure 28 pieds 11 pouces et 6 lignes de façade rue du Camp, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 2 mesure 28 pieds 11 pouces et 6 lignes de façade rue du Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les terrains Nos 3 et 4 le dernier formant le coin des rues Camp et Erato, mesurant, chacun, 28 pieds, 11 pouces, et 5 lignes de façade rue du Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles. Les terrains 2, 3 et 4 bordent une allée commune à l'arrière, mesurant 5 pieds rue Erato, et s'étendant, entre lignes parallèles, jusqu'au terrain No 1, d'après un plan approuvé du voyer, fait par A. De Armas, député-voyer de la ville, en date du février 1884, annexé à un acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, le 3 mai 1884.

Termes et conditions—Pour la propriété portant le No 10 rue Carondelet, l'acquéreur assumant trois billets hypothécaires, chacun de $4,444.44 payable respectivement le 11 juin 1891, le 11 juin 1892 et le 11 juin 1893, avec 8 pour cent par an d'intérêt, par acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, en date du 12 juin 1890; le reste du prix de l'adjudication de la dite propriété comptant.

Le reste de propriétés aux conditions de un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit par des billets des acquéreurs respectifs, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles, le transfert des polices d'assurance devant être faits, et les améliorations sur la dite propriété devant être assurées pour le montant des billets possédés par le vendeur [illegible] compris l'intérêt et les frais; 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le capital et les intérêts [illegible] évaluation pour obtenir paiement des dits billets, [illegible] taxes de ville et d'Etat pour l'année 1891, en sus du prix d'adjudication; aussi la convention et la stipulation que l'omission par les acquéreurs de passer l'acte de vente dans les quinze jours qui suivront le jour de l'adjudication, sera considérée une suffisante mise en défaut sans autre formalité; 10 pour cent comptant du prix de la vente seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 mai—3 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage simple, en bois, No 373 rue Ste-Anne, entre Prieur et Johnson.

Succession de Mme Rose E. L. Jung, épouse de M. J. Guérin.

No 32,732.—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10, rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 4 mai 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le joli cottage de résidence simple, en bois, No 373 rue Ste Anne, dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Johnson et Prieur, [illegible] sur un plan de L. Surgi, voyer, [illegible]

Conditions—Un tiers ou [illegible]

L'Abeille de la [illegible]
Bureaux No [illegible]
NOUVE[illegible]
SAMEDI.

VA[illegible]
Mandeville. [illegible]
LE STEAMER [illegible]

COMPAGN[illegible]

CHEMIN[illegible]

Queen and [illegible]

THE NEW [illegible]
L'Abeille de [illegible]

FEUI[illegible]

MA[illegible]

CONN[illegible]

PAUL [illegible]